

La guerre des nuages, par Mathieu Simonet

A qui appartiennent les nuages ?

La question se serait notamment posée dans les années 1940 lorsque les Etats-Unis ont fait pleuvoir, pour la première fois, un nuage au-dessus de l'Etat de New York. Les Canadiens auraient alors protesté en indiquant que les Américains leur avaient « volé un nuage » !

En droit international, les nuages n'appartiennent à personne.

C'est sur la base de cette histoire que l'artiste Monsieur Moo a décidé, en 2011, de faire pleuvoir un nuage canadien qui se dirigeait vers le sud. Il rétablissait ainsi une forme d'équité dans le ciel. De ce geste performatif, il en a fait un film, « Paparuda », avec pour objectif d'obtenir la création d'un statut juridique du nuage.

Maîtriser la pluie n'est pas un fantasme humain spécifique au monde contemporain. Vers le milieu du XVe siècle, des archers tentaient déjà d'accélérer le processus de pluie en lançant leurs flèches dans le ciel !

Aujourd'hui, la technologie a beaucoup évolué : on peut par exemple introduire de l'iodure d'argent pour augmenter les risques de précipitation d'un nuage.

Est-ce que ce produit est nocif pour les sols et la santé ? C'est une des questions qui a été posée par des manifestantes au Québec dans les années 1960. Grâce à elles, une loi a été promulguée : dorénavant, il est interdit de faire pleuvoir un nuage dans cette province canadienne sans une autorisation préalable. Il s'agit d'un des « rares » territoires sur le globe à disposer d'une réglementation sur les nuages.

Quand on les manipule, on parle d'« ensemencement ». Cette technique pose au moins trois questions : non seulement celle de la propriété de l'eau qu'ils contiennent et de l'impact des produits utilisés, mais également celle du changement climatique. Si on pense à la théorie de l'effet papillon (selon lequel un battement d'ailes dans un pays pourrait entraîner un ouragan dans un autre), on peut s'interroger sur l'impact que peut engendrer la manipulation des nuages. A minima, il est légitime de se demander si les ensemençer ne s'apparente pas à jouer aux apprentis sorciers...

Quid de « l'ensemencement » de nuages ?

Aujourd'hui, que pouvons-nous faire ? L'enjeu n'est évidemment pas de remettre en cause le statut de « bien commun » des nuages ; il serait en effet dangereux, et inéquitable, qu'une entité puisse revendiquer leur propriété. En revanche, il est important de prendre conscience que puisque les nuages n'appartiennent à personne, chaque Etat (sauf exceptions, par exemple au Québec) peut faire ce qu'il souhaite sur les nuages qui traversent son espace aérien. C'est grâce à ce vide juridique que de nombreux pays dépensent des budgets conséquents afin de manipuler les nuages pour des raisons diverses (combattre la sécheresse, obtenir un ciel bleu pour les Jeux Olympiques, etc.).

Ces raisons peuvent parfois être mortifères. Ainsi, pendant la guerre du Vietnam, on a utilisé les nuages pour en faire une arme de guerre : en les faisant pleuvoir, on pouvait ralentir le déplacement de ses opposants, voire provoquer une inondation. En 1976, l'ONU a établi une convention qui interdit désormais ce type de pratique : aucun Etat ne peut plus faire pleuvoir un nuage dans un objectif « hostile ».

A contrario, il n'existe pas de texte international qui interdit la manipulation des nuages pour des raisons non guerrières. Ainsi, en 1986, l'Etat russe a pris la décision de faire pleuvoir des nuages au-dessus de la Biélorussie

pour éviter que les substances radioactives qui provenaient d'Ukraine (de Tchernobyl précisément) n'atteignent Moscou ou d'autres villes russes. Cet épisode a engendré de graves et nombreux problèmes sanitaires en Biélorussie.

Aujourd'hui, où la plupart des ensemencements sont d'ordre civil, les programmes de recherches pour faire pleuvoir les nuages se multiplient. Par exemple, entre 2012 et 2017, la Chine a investi plus d'un milliard de dollars pour les contrôler. L'été dernier, les pays du Golfe ont envoyé des décharges électriques dans les nuages pour les stimuler. En France, leur ensemencement vise à lutter contre la grêle qui endommage les vignobles.

Ces programmes sont encore balbutiants. Certains estiment que leur efficacité est marginale. Un ensemencement de nuage permettrait d'augmenter la probabilité d'une précipitation de 5 à 20 %. On peut raisonnablement penser que dans vingt ou trente ans, les générations futures maîtriseront de manière plus efficace la pluie des nuages. Est-ce de la science-fiction d'imaginer que dans la deuxième partie du XXI^e siècle des pays pourront bloquer les nuages de leurs voisins ? L'appropriation de l'eau qu'ils contiennent sera-t-elle au cœur d'une prochaine guerre économique et technologique ?

« Il est urgent de développer une "attention au nuage" »

Nous sommes plusieurs à penser qu'il est aujourd'hui urgent de développer une « attention au nuage » : il faut prendre conscience que cette image d'Epinal de notre enfance est en danger ; il faut favoriser des programmes qui présentent de manière pluridisciplinaire et pédagogique les enjeux de l'ensemencement des nuages ; enfin, il faut légiférer pour interdire ou a minima encadrer leur manipulation (on pourrait par exemple imaginer que cette technique ne soit employée que dans des situations

légitimes, dans certains pays, et de manière exceptionnelle).

Pour sensibiliser l'opinion publique à cet enjeu crucial des nuages, qui se situe à la frontière de la poésie et de la politique, nous proposons la création d'une journée internationale des nuages le 29 mars. Ce jour-là sera inauguré, de manière symbolique, « l'Observatoire international des nuages de Saint-Soupplets » (une commune rurale de Seine-et-Marne) avec le soutien de sa mairie. A cette occasion, plus de 600 enfants et adolescents vont s'allonger sur l'herbe pour observer les nuages et écrire ce qu'ils voient.

Ce « dispositif littéraire collectif » (que j'ai initié avec l'aide du département, du rectorat de Créteil et de la DRAC Ile-de-France) sera un remake de pétition pour demander à l'ONU la création d'un statut juridique du nuage.

Abonnez-vous ! Soutenez le travail d'une rédaction engagée et rejoignez notre communauté de 200 000 abonnés.

-50% la première année avec Google

Le courrier officiel qui sera adressé à António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, sera transmis de main en main, comme la flamme des Jeux olympiques, par des centaines de jeunes, du collège jusqu'à la boîte aux lettres de leur commune. Trois jours plus tard, une délégation de ces élèves sera reçue à l'Unesco pour déposer une deuxième lettre sollicitant l'entrée des nuages dans le patrimoine mondial.

Cette initiative, poético-politique peut être relayée de manière simple par chacun, par exemple en levant la tête au ciel pour prendre une photo de nuage à publier sur Instagram avec le #StartToLookUp. Chaque photo sera une voix de plus pour protéger les nuages !